

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement de l'École hôtelière de la Capitale tenue au 7, rue Robert-Rumilly à Québec, le 17 novembre 2021 de 15 h 30 à 16 h à laquelle sont présents mesdames et messieurs :

Lise Bernard, Mario Côté, Philippe Coudroy, Isabelle Légaré, Micaël Papillon, Justin Pelchat et Olivier Robichon.

Sont également présents, Denis Castonguay directeur et Kévin Therrien gestionnaire administratif de même que Sara Savard-Gauthier directrice adjointe.

Est absente : Évelyne Fortier.

PROCÈS-VERBAL

1. Mot de bienvenue

Monsieur Castonguay souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Élection d'un président

Monsieur Castonguay propose monsieur Mario Côté comme président.
Monsieur Côté accepte le mandat.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté, proposé par Justin Pelchat, appuyé par Olivier Robichon.

CE : 05/11/21

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 septembre 2021

Après la lecture, le procès-verbal est accepté sans suivi.

Sur la proposition de Philippe Coudroy, appuyée par Isabelle Légaré.

CE : 06/11/21

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025 📁 (CE 21/22-01)

Se référant au document déposé sous la cote CE 21/22-01 et selon la Loi sur l'instruction publique, article 211, monsieur Castonguay présente et explique comme chaque année à la même période, la démarche de consultation du Centre de services scolaire de la Capitale sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

La prévision des effectifs et le CFA (capacité fonctionnelle d'accueil) est la même pour les trois années du plan triennal.

L'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 tel que présenté est proposée par Justin Pelchat, proposition appuyée par Olivier Robichon.

CE : 07/11/21

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Actes d'établissement 2022-2023 📁 (CE 21/22-02)

Se référant au document déposé sous la cote CE 21/22-02 et selon la Loi sur l'instruction publique articles 39, 40, 100, 101 et 211, monsieur Castonguay dépose la consultation du Centre de services scolaire sur les modifications aux actes d'établissement pour l'année 2022-2023.

En annexe figure la liste détaillée de nos locaux; monsieur Castonguay mentionne qu'il n'y a aucun changement cette année comparativement à l'an dernier.

L'adoption de l'acte d'établissement 2022-2023 tel que présenté, est proposée par Philippe Coudroy, proposition appuyée par Micaël Papillon.

CE : 08/11/21

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Bilan 2020-2021 et comparatif avec les années antérieures

Monsieur Kevin Therrien dépose et explique le document *Résultats financiers 2020-2021*.

Monsieur Castonguay apporte des précisions sur les différentes catégories de dépenses de l'année scolaire 2019-2020 tout en tenant compte de l'arrêt de mars 2020 (début de la pandémie).

Micaël Papillon apporte des précisions sur le point 10 – Services aux entreprises.

En terminant, monsieur Castonguay mentionne que selon les inscriptions à date, l'année scolaire 2021-2022 semble s'améliorer.

8. Boucherie ATE +

Monsieur Castonguay mentionne qu'une deuxième demande a été faite au ministère du Travail en collaboration avec l'Association des marchands pour avoir une cohorte débutant le 21 janvier pour un montant de 435 623 \$.

9. Volet international (Projet RIRE 2000)

Monsieur Castonguay mentionne qu'un projet est en élaboration avec le Centre RIRE 2000 et certaines entreprises pour un groupe en cuisine. Cette cohorte regroupera des élèves entre autres de l'Afrique du Nord, de l'île de Mayotte et de la Guadeloupe.

Le recrutement pour les stages à Nice et à Bordeaux est fait.

Le projet à Lyon pour le programme de pâtisserie augure bien.

10. État de situation SAE

Micaël Papillon brosse un tableau des différentes formations offertes du côté du service aux entreprises soit *Grand Public*, aux travailleurs (cours à 1\$/h), hygiène et salubrité et formation aux entreprises.

Plusieurs personnes sont en liste d'attente sur les différentes formations.

Au nom des membres du conseil d'établissement, madame Savard-Gauthier félicite Micaël pour le développement des différents cours offerts.

11. Prochaine rencontre

9 février 2022

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.



DENIS CASTONGUAY
DIRECTEUR

Lise Bernard
SECRÉTAIRE

N.B. L'usage du masculin est utilisé afin d'alléger le texte, et ce, sans discrimination au genre féminin.